

### Description

Les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5421 COMMERCIAL FLEET MARKING GRADE sont des films rétro réfléchissants flexible, autoadhésifs résistants aux intempéries et présentant une résistance exceptionnelle à la corrosion et aux solvants. La surface lisse des films rétro réfléchissants ORALITE® 5421 COMMERCIAL FLEET MARKING GRADE assure une aptitude excellente à l'impression. Le système rétro réfléchissant des films ORALITE® Série 5421 COMMERCIAL FLEET MARKING GRADE est composé de billes de verre à effet catadioptrique noyées dans une couche de matière plastique transparente (correspond à la classe RA 2, le design B, jadis le type II).

Les coefficients de réflexion et les couleurs en lumière du jour sont conformes aux spécifications internationales pour les matériaux réfléchissants de cette catégorie, comme EN 12899-1 (Europe), DIN 67520 et DIN 6171 (Allemagne), BS 873: Part 6 (Grande-Bretagne), NFP 98-520 (France), SN 640878 (Suisse), ASTM D 4956 (États-Unis), JIS Z 9117 (Japon).

### Surface

Film PVC spécial coulé

### Adhésif

Solvant de polyacrylate, adhésion détachable

### Matériau protecteur

Carton siliconé couché PE sur les deux faces, 145 g/m<sup>2</sup>.

Les références d'article et de bobine apposées sur le carton siliconé garantissent la traçabilité intégrale de l'ensemble des paramètres de production et des matières premières.

### Domaines d'utilisation

Les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5421 COMMERCIAL FLEET MARKING GRADE sont été spécialement conçus pour la fabrication de marquages d'avertissement pour véhicules. Pour les détacher des surfaces peintes, il faut les soumettre à l'action de la chaleur. Les films sont prévus pour une utilisation de moyen durée en extérieur. La structure spéciale des cellules permet d'identifier le fabricant du film rétro réfléchissant.

Le produit est disponible avec la mention imprimé exigée pour les marquages d'avertissement pour véhicules conformément à la norme TPESC A 10071, soit en kit d'application, soit en bobines.

Il faut utiliser les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5421 COMMERCIAL FLEET MARKING GRADE dans le respect des dispositions nationales en vigueur!

### Caractéristiques techniques

#### Coefficients de réflexion minimum (EN 12899-1)

Réflexion spécifique minimum R' en cd / lx par m <sup>2</sup>									
Angle d'observation	0,2°			0,33°			2°		
	5°	30°	45°	5°	30°	45°	5°	30°	45°
<b>Blanc (010)</b>	70	30	10	50	24	9	5	2,5	1,5
<b>Jaune (020)</b>	50	22	7	35	16	6	3	1,5	1
<b>Rouge (030)</b>	145	6	2	10	4	0	1	0,5	0,5

Coordonnées chromatiques									
	1		2		3		4		Luminance $\beta$
	x	y	x	y	x	y	x	y	
<b>Blanc (010)</b>	0,305	0,315	0,335	0,345	0,325	0,355	0,295	0,325	$\geq 0,27$
<b>Jaune (020)</b>	0,494	0,505	0,47	0,48	0,513	0,437	0,545	0,454	$\geq 0,16$
<b>Rouge (030)</b>	0,735	0,265	0,7	0,25	0,61	0,34	0,66	0,34	$\geq 0,03$

<b>Épaisseur*</b> (sans papier protecteur et adhésif)	0,090 mm
<b>Résistance aux températures</b>	collé sur aluminium, de -56° C à +82° C
<b>Adhésivité de départ*</b> (méthode d'essai FINAT n° 1, après 24 h, acier inoxydable)	15 N/25 mm (déchirure du film)
<b>Garantie de stockage**</b>	2 ans
<b>Température de collage</b>	>+10° C
<b>Résistance dans le temps</b> exposition verticale aux intempéries (atmosphère normale, Europe centrale)	4 ans (non imprimé)

\* Valeur moyenne \*\* dans le conditionnement d'origine, à 20 °C et 50 % d'humidité

### REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du processus de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque de la société ORAFOL Europe GmbH.

